



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Guyane

Question écrite n° 64645

## Texte de la question

M. Gabriel Serville attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la situation du centre pénitentiaire de Rémire-Montjoly en Guyane. Unique centre de rétention de la Région, le centre pénitentiaire de Rémire-Montjoly souffre d'une surpopulation chronique particulièrement lourde et d'un manque cruel de personnel. En 2013, un audit avait révélé l'importance des heures supplémentaires, qui peuvent aller jusqu'à 80 heures par mois et par agent. Pour faire face à l'augmentation constante des besoins, les syndicats estiment ainsi urgent le recrutement de cinq à six agents à très court terme. Le centre se retrouve aujourd'hui comme pris au piège face à des chiffres de la délinquance inquiétants qui ne trouvent pas écho dans une croissance proportionnelle des moyens et des capacités d'accueil. Voilà pourquoi il lui demande de l'éclairer sur les moyens mobilisables par le Gouvernement afin que les détenus soient accueillis dans des conditions respectant la convention européenne des droits de l'Homme et que les agents envisagent leur mission avec plus de sérénité. Par ailleurs, il l'interroge sur l'état d'avancement du projet de création d'un nouvel établissement d'accueil sur la commune de Saint Laurent du Maroni.

## Données clés

**Auteur :** [M. Gabriel Serville](#)

**Circonscription :** Guyane (1<sup>re</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 64645

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Justice

**Ministère attributaire :** Justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [23 septembre 2014](#), page 7996

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)